

**Conseil de sécurité**

Distr. générale
12 mai 2000
Français
Original: anglais

**Lettre datée du 12 mai 2000, adressée au Président
du Conseil de sécurité par le Chargé d'affaires par intérim
de la Mission permanente de la Yougoslavie
auprès de l'Organisation des Nations Unies**

D'ordre de mon gouvernement, j'élève une protestation énergique contre la violation de l'espace aérien de la République fédérale de Yougoslavie par la SFOR, le 27 avril 2000. À cette date, la police nationale des frontières de la République fédérale de Yougoslavie, au poste frontière de Mali Zvornik (qui relève du centre de Loznica) a repéré un hélicoptère de la SFOR qui a violé l'espace aérien de la République fédérale de Yougoslavie à maintes occasions dans la zone de Mali Zvornik, et se trouvait au-dessus du territoire yougoslave, à 700 mètres de la frontière.

Je vous serais reconnaissant de bien vouloir faire distribuer le texte de la présente lettre comme document du Conseil de sécurité.

Le Chargé d'affaires par intérim
(*Signé*) Vladislav **Jovanovic**